

## Tarifs TTC • Professionnels 2018.2

Valables à partir du 01.09.2018

	<b>Inscription standard</b>	<b>Inscription coopérative</b>
Abonnement mensuel à partir de 16€/mois (selon nombre de conducteurs)	Frais d'inscription 50 €	L'entreprise devient sociétaire de Citiz :  <b>Part sociale de 750€</b>  (doit rester 5 ans min. dans le capital cf. Annexe Coopérative)
	Dépôt de garantie 150 € (remboursé en fin de contrat)	

	Standard	Coopérative
Abonnement mensuel 2 conducteurs	<b>16 €</b>	<b>8 €</b>
Abonnement mensuel 5 conducteurs	<b>20 €</b>	<b>16€</b>
Abonnement mensuel 10 conducteurs	<b>25€</b>	<b>20€</b>
Abonnement mensuel 20 conducteurs	<b>30 €</b>	<b>25 €</b>
Plus de conducteurs ? Demandez-nous un abonnement sur mesure !		

### TARIFS à l'usage (durée + distance parcourue)

Frais de réservation : 0 € par internet – 3 € par téléphone  
Les dégressifs s'appliquent par réservation.

### Tarif Fréquence

Catégorie	1 h.	24h.	7 jours	Km ≤ 100	Km > 100
S	2,00 €	20 €	110 €	0,37 €	0,19 €
M	2,50 €	25 €	137 €		
L	3,00 €	30 €	165 €		
XL	3.50 €	35 €	192€	0,47 €	0,24 €
XXL	4,00 €	40 €	220 €		

**Yea !** : dans les villes qui proposent le service > véhicules en libre-service sans station à 1,5 € le 1<sup>er</sup> quart d'heure puis 0,10 € / minute pour toutes les formules, puis dégressif heure/ journée en tarif catégorie M.

### Bon à savoir

- > **Tout est inclus** : assurance, carburant, entretien, parking à la station, lavage bi-mensuel.
- > **Heures de nuit gratuites** de 23h à 7h (hors option « Assurance + »)
- > **Réduction de 50%** sur les heures non utilisées en cas de retour anticipé du véhicule.
- > **Assurance complémentaire** : Franchise assurance à 150€ par conducteur au choix

### Pièces à fournir

- > Permis de conduire du représentant et des conducteurs
- > Extrait Kbis ou document équivalent de moins de 3 mois
- > Un RIB et un mandat SEPA

## La coopérative Alpes Autopartage : participez !

Citiz Alpes-Loire est géré et développé par la Société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) Alpes Autopartage, créée au début des années 2000 à Grenoble. Le capital de cette société à but non lucratif est détenu par ses utilisateurs, ses fondateurs, ses salariés et plusieurs partenaires publics et privés, répartis dans cinq collèges et représentés au sein du Conseil d'Administration (CA).

**En souscrivant une ou plusieurs parts sociales de 750 €, vous soutenez l'autopartage en Rhône-Alpes. Citiz Alpes-Loire vous offre les frais de dossier et 50% de remise sur l'abonnement principal quel que soit la formule.**

Avec 16 parts sociales, la coopérative peut financer un nouveau véhicule ! Vous participerez également à la vie de la structure, qui se réunit une fois par an ses sociétaires en Assemblée générale (AG).

Une part sociale est bloquée minimum 5 ans dans le capital de la coopérative (conformément aux statuts de la coopérative, consultables en Agence).

## Le Réseau Citiz

Le réseau coopératif Citiz est composé d'opérateurs locaux indépendants qui proposent plus de **1 200 voitures en autopartage dans une centaine de villes françaises.**

Votre contrat auprès d'un opérateur local du réseau Citiz vous permet d'accéder à toutes ces voitures : c'est une solution idéale pour combiner train et autopartage dans toute la France !

### COMMENT ÇA MARCHE ?

Il suffit de nous contacter quelques jours avant votre déplacement pour que nous puissions activer votre accès à la ville de votre choix. Cela suppose de transférer vos données d'utilisateur à l'opérateur local concerné.



**Les principales villes du réseau :** Aix-les-Bains, Angers, Annecy, Annemasse, Avignon, Besançon, Bordeaux, Chambéry, Colmar, Dijon, Grenoble, Haguenau, Illkirch, Le Bourget du Lac, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Mulhouse, Nancy, Poitiers, Saint Étienne, Saverne, Sélestat, Strasbourg, Toulouse, Tours, Valence, Vienne, Villefranche-sur-Saône, Villeneuve-d'Ascq, Villeurbanne, Voiron...

### Notre réseau évolue régulièrement !

> Retrouvez tous nos emplacements sur [www.citiz.coop/stations](http://www.citiz.coop/stations)



## Contrat d'inscription • Professionnel 2018

Entre ALPES AUTOPARTAGE, SCIC SACV, 38 cours Berriat, 38000 GRENOBLE – 480 677 756 RCD Grenoble, APE 7711A  
représentée par son Directeur Général, Monsieur Martin Lesage d'une part,

Et (nom/raison sociale) : \_\_\_\_\_

Représenté·e par M/Mme : \_\_\_\_\_

Qualité : \_\_\_\_\_

Dénommé·e « le/la locataire », d'autre part,

**qui déclare** pour lui-même, et pour le(s) conducteur(s) supplémentaires liés :

- être titulaire d'un permis de conduire en cours de validité (joindre une photocopie du permis de conduire de la personne signataire au contrat et des conducteurs liés).
- ne pas avoir fait l'objet de condamnation pour état d'ivresse au cours des 5 dernières années
- ne pas avoir fait l'objet d'un retrait de permis de conduire supérieur à 45 jours au cours des 3 dernières années
- **avoir pris connaissance et d'accepter les conditions de location ci-après**

### TARIF D'UTILISATION : FREQUENCE

A l'inscription :

- Je verse un dépôt de garantie de 150 €
- Je souscris une / plusieurs part(s) de **750 €** dans la SCIC ALPES AUTOPARTAGE \*

### ASSURANCE

Assurance classique — Franchise de 600 €	Incluse	<input type="checkbox"/>
Option Assurance + : rachat partiel de Franchise. Franchise à 150 € (pour les conducteurs éligibles)	Majoration horaire (voir détail des tarifs)	<input type="checkbox"/>

[PARTIE RESERVEE A CITIZ]	
Nombre de cartes délivrées	.....
Montant de l'abonnement mensuel (€)	.....
Frais d'inscription à facturer	50€ / 0€

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_.

#### Le locataire

Cachet et signature précédée de la mention « lu et approuvé »

#### SCIC ALPES AUTOPARTAGE

Cachet et signature

\*A l'issue de l'assemblée Générale validant votre souscription, vous recevrez une attestation de souscription correspondant au montant de vos parts. La part sociale vous sera remboursée sur demande lors de votre départ après délai initial de 5 ans.

## Fiche de renseignements • Professionnels

**Nom / Raison sociale :** \_\_\_\_\_

Activité : \_\_\_\_\_ N° SIRET : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

**Interlocuteur principal :** \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ E-mail : \_\_\_\_\_

**Adresse de facturation (si différente) :** \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

E-mail pour l'envoi des factures (si différent) : \_\_\_\_\_

**Recevoir gratuitement la confirmation des réservations (plusieurs choix possibles) :**

par email à cette adresse : \_\_\_\_\_

par email sur les adresses renseignées pour chaque carte

par SMS aux numéros indiqués pour chaque carte

**Désignez un porteur / référent pour chaque carte et indiquez comment le joindre :**

1. NOM et Prénom : \_\_\_\_\_ E-mail : \_\_\_\_\_

Tél. portable : \_\_\_\_\_ Choix identifiant de connexion : \_\_\_\_\_ Code pin (4 chiffres) \_\_\_\_\_

Assurance complémentaire : oui / non Carte OURA : oui / non

2 NOM et Prénom : \_\_\_\_\_ E-mail : \_\_\_\_\_

Tél. portable : \_\_\_\_\_ Choix identifiant de connexion : \_\_\_\_\_ Code pin (4 chiffres) \_\_\_\_\_

Assurance complémentaire : oui / non Carte OURA : oui / non

3. NOM et Prénom : \_\_\_\_\_ E-mail : \_\_\_\_\_

Tél. portable : \_\_\_\_\_ Choix identifiant de connexion : \_\_\_\_\_ Code pin (4 chiffres) \_\_\_\_\_

Assurance complémentaire : oui / non Carte OURA : oui / non

4 NOM et Prénom : \_\_\_\_\_ E-mail : \_\_\_\_\_

Tél. portable : \_\_\_\_\_ Choix identifiant de connexion : \_\_\_\_\_ Code pin (4 chiffres) \_\_\_\_\_

Assurance complémentaire : oui / non Carte OURA : oui / non

5. NOM et Prénom : \_\_\_\_\_ E-mail : \_\_\_\_\_

Tél. portable : \_\_\_\_\_ Choix identifiant de connexion : \_\_\_\_\_ Code pin (4 chiffres) \_\_\_\_\_

Assurance complémentaire : oui / non Carte OURA : oui / non

*Plus de conducteurs ?  
Transmettez-nous un fichier Excel !*

### Informatiques et libertés

Les informations qui vous concernent sont destinées au service Citiz Alpes-Loire – SCIC Alpes Autopartage.

Conformément à la loi *Informatiques et libertés* du 6 janvier 1978 et à la RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de modification et de rectification des données vous concernant. Pour toute demande, adressez-vous à SCIC Alpes Autopartage / 38 cours Berriat / • 04.76.24.57.25 • E-Mail : alpes-loire@citiz.fr

Ne pas recevoir les actus de Citiz (nouvelles stations, événements...) :

## Assurance

Vous êtes assuré par Citiz, avec une franchise d'assurance applicable en cas d'accident responsable : cf. art.13 des conditions générales de location (CGL) du Réseau Citiz.

### FRANCHISE D'ASSURANCE

En cas d'accident responsable, la franchise d'assurance est de **600 €**.

### ASSURANCE+

Cette option permet un rachat partiel de la franchise, ramenant celle-ci à **150 €** :

	PAR HEURE	PAR 24H	PAR SEMAINE
Majoration du prix de location	<b>0,24 €</b>	<b>3 €</b>	<b>16 €</b>

### JEUNE CONDUCTEUR\*

Une majoration du prix de location est appliquée aux jeunes conducteurs (cf. art.13.3 des CGL).

En cas d'accident responsable, la franchise est de **600 €**.

	PAR HEURE	PAR 24H	PAR SEMAINE
Majoration du prix de location	<b>0,24 €</b>	<b>3 €</b>	<b>16 €</b>

Pendant les 12 mois suivant un sinistre, la franchise applicable est majorée de 300 €.

\* La majoration jeune conducteur s'applique si vous avez votre permis depuis – de 2 ans ou si vous ne pouvez pas présenter un bonus d'assurance de – de 3 mois.

## Frais supplémentaires

### FRAIS AUTOMATIQUES

Annulation tardive (la réservation commence dans moins de 2h)	50 % du coût horaire + frais de réservation
Raccourcissement tardif (la réservation a déjà commencé)	100% du coût horaire jusqu'à l'heure d'appel puis 50% du coût horaire restant + frais de réservation
Non-respect du minimum d'essence (1/4 du réservoir)	15 €
Restitution en retard d'un véhicule	3€ / 15 min de retard + frais liés au rapatriement et/ou sur-classement de l'utilisateur suivant

### FRAIS ADMINISTRATIFS

Ouverture/fermeture à distance par téléphone	3 €/demande
Perte de la carte à puce	3 €
Réexpédition, relance ou paiement d'une amende	15 €
Rejet de prélèvement, chèque impayé, relance impayé	15 €

### FRAIS D'INTERVENTION – Mauvaise utilisation du service

Véhicule rendu anormalement sale (intérieur ou extérieur)	30 € + facture de nettoyage
Non-respect de l'interdiction de fumer	30 €
Intervention et déplacement d'un technicien (oubli carte parking, plafonnier allumé, mauvais stationnement...)	30 € + facture de déplacement
Stationnement non conforme en fin de location (hors station ou hors zone, gênant, interdit...)	50 €
Non restitution ou restitution dégradée d'un objet prêté	Facture de remplacement ou de nettoyage
Perte de la carte / télécommande parking, carte carburant, télécommande d'arceau, datafob, Perte des clés ou des papiers du véhicule	Facture de remplacement + 15€ de frais de gestion
Frais d'immobilisation du véhicule (sinistre ou panne)	Forfait de 50 € + 10 € / jour d'immobilisation

> Ces frais peuvent être doublés en cas de non-respect répété d'une condition d'utilisation.